

DÉPARTEMENT  
LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT  
MendeEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPALCANTON  
Nasbinals

du 29/10/2013

**Nombre**

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille treize et le vingt-neuf octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Décision modificative sur  
le budget de la commune

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Mr Eric MALHERBE, Mr Robert RAYNAL, Mlle Denise ROUEL, Mr THIOT Jacques, Mr Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal réuni en séance décide d'approuver comme suit la décision modificative n°1 sur le budget de la commune :

**Nota- Le Maire certifie  
que la convocation du  
Conseil avait été faite le  
24/10/2013**

Recettes de fonctionnement	002	+ 349.88
Dépenses de fonctionnement	022	+ 349.88
Recettes d'investissement	001	+ 102.37
Dépenses d'investissement	020	+ 102.37

**Pour extrait conforme au  
registre  
Fait à Marchastel le  
29/10/2013  
Le Maire,**

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

**Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou  
transmission en  
Préfecture le 29/10/2013  
et publication ou  
notification  
le 29/10/2013**